OUVERTURE de la Taverne Royale

Le Directeur de la TAVERNE ROYALE, 1, boulevard Carnot, a l'honneur de prévenir le public lillois, que le Restaurant Grill-Room, Buffet froid et la Brasserie, seront ouverts à partir de samedi 20 juin, à 4 heures. L'Etablissement a été installé avec tout le confort moderne. Tout ce qu'une expérience longuement acquise a pu apprendre, a présidé aux choix de la Cave et à celui du personnel. La cuisine a été confiée aux mains les plus expérimentées et les moindres modifications qui contre toute attente pourraient devenir nécessaires pour l'entière satisfaction de la clientèle, seraient apportées dans le plus bref délai. Un orchestre jouera pendant l'apéritif, de 5 à 7 heures, pendant les dîners et jusqu'à minuit. Tous les produits consommés seront d'origine garantie ; la bière de Munich proviendra de la Pachorrbrau de cette ville ; la bière blonde Pilsnerart de la Wicknier d'Elberfeld.
19j.

Une bonne capture...

La police arrête un homme et une femme, d'origine belge, qui cambriolèrent de nombreuses villas ou maisons particulières de Lille et ses environs.

La police de Lille a opéré hier une double arrestation qui, comme nous le disons dans notre titre, peut être qualifiée de bonne capture.

Voici donc en substance comment deux Belges se firent prendre aux mailles de la police.

Lundi, vers 7 heures et demie du soir, M. le commissaire du 9e arrondissement était informé par des passants qu'un ivrogne dormait sur le remblai de la voie des tramways Mongy (ligne d'Hellemmes-Leers) ; sur-le-champ, le magistrat délégua des agents de service pour se rendre sur les lieux ; ceux-ci s'y rendirent, inspectèrent la ligne, mais ne découvrirent aucune personne dans la situation que l'on avait signalée. Cependant, alors qu'ils se disposaient à regagner le poste, ils remarquèrent un individu, qui, caché dans un fossé des fortifications de la porte des Baisses, suivait attentivement tous leurs mouvements. Ils s'en approchèrent donc et l'invitèrent à s'expliquer sur sa présence à cette heure, en cet endroit interdit au public. Très embarrassé, l'individu balbutia des excuses et raconta qu'il s'était rendu là pour satisfaire un besoin pressant. Ces explications auraient pu suffire, mais nos braves policiers, flairant une affaire quelque peu trouble, fouillèrent cet étrange personnage. C'était on le verra une excellente idée, car sur lui ils découvrirent un revolver et divers papiers compromettants ; ils l'invitèrent donc à les suivre au commissariat.

Dans le bureau du poste, dès leur arrivée, ils le fouillèrent à nouveau et plus complètement. Ainsi ils s'aperçurent qu'il portait quatre reconnaissances du Mont-de-Piété, le tout formant une somme d'environ 150 francs. Cette besogne terminée, l'homme se sentant pris déclina ses noms et qualités et l'on sut qu'il se nommait Pierre Gossaert, âgé de 25 ans, d'origine belge, et qu'il vivait avec une nommée Stéphanie Rameau, âgée de 29 ans, dans une chambre garnie au 90 de la rue de Paris.

M. de Saint-Reymond, commissaire, fit alors arrêter cette femme et tous deux furent enfermés au violon du commissariat.

Mardi matin, M. Poliel, chef de la sûreté, et M. de Saint-Reymond, se rendirent au domicile indiqué par l'individu afin d'y procéder à une minutieuse perquisition. Les magistrats trouvèrent en la chambre habitée par le couple une quantité d'habits, de lingerie, de bijoux, d'objets divers et de reconnaissances du Mont-de-Piété, le tout enfoui en trois grandes malles et l'une des deux armoires. Et parmi ce fatras, ils remarquèrent une médaille d'or dont le revers portait en inscription : « Vanhoutte Thérèse, 15 octobre 1909 ». En effet, le 21 avril dernier, un cambriolage était commis chez M. Alfred Vanhoutte, ingénieur, demeurant 30, rue Chappe, section de Saint-Maurice. Il n'y avait donc plus de doute possible : le sieur Gossaert était l'auteur de ce forfait.

Cet individu fut alors habilement cuisiné par les magistrats et, après bien des questions, il finit par avouer ses exploits. Il narra donc ses expéditions nocturnes au cours desquelles il visita les habitations d'un photographe de Lambersart, d'un employé de commerce, rue du Buisson, d'une demoiselle rue Fourmentel, etc., etc. Et il est encore probable qu'il ne fit pas en cela des aveux complets, divers vols ayant été commis à la même époque dans les quartiers du Buisson et de Saint-Maurice. Enfin, il déclara qu'il avait vendu, il y a quelques semaines, pour une somme respectable, une certaine quantité de reconnaissances du Mont-de-Piété.

Mardi après-midi, ce sieur Gossaert et la femme Rameau furent transférés à la sûreté, où ils subirent les opérations de la mensuration.

Aujourd'hui dans la matinée ils seront déférés au Parquet.

FÊTES DE LILLE

Les commissionnaires publics qui se sont fait inscrire pour être occupés le dimanche et le lundi des fêtes communales, sont priés de se rendre le dimanche 21 juin à 8 heures et demie du matin, dans la salle du Conseil des Prud'hommes à la mairie, où il sera procédé, par la voie du sort, à la désignation de ceux d'entre eux qui seront appelés à travailler pendant les fêtes.

UN CYCLISTE RENVERSÉ PAR UNE AUTO

Hier matin, vers 11 heures et demie, une auto conduite par M. Fernand Duvilliers, employé, demeurant 20, rue de Boulogne à Tourcoing, a renversé à l'angle du boulevard Carnot et de la rue de la Clef, un cycliste, M. Tonny Plafhey, entrepreneur d'ébénisterie, demeurant 7, rue du Chauffour à La Madeleine.

La glace d'un des phares de l'auto a été brisée et les éclats de verre ont blessé M. Plafhey à la main droite. Le vélo est hors d'usage.

VOLS DE VELOS

Dans un couloir

Un inconnu s'est emparé d'une bicyclette laissée imprudemment dans le couloir-galerie de portraits d'une maison de photographie sise 103, rue Nationale. Cette machine appartient à M. Marcel Gothy, 14 ans, apprenti photographe dans la dite maison. Elle vaut 150 francs.

Dans la rue

Rue Neuve, en face de la maison Pathé, où était entré pour acheter des disques de phonographe, M. Hernoult, 16 ans, employé d'assurances, demeurant rue Saint-André, un individu s'est emparé de la bicyclette abandonnée momentanément par le jeune homme.

UNE MAISON EN CONSTRUCTION... CAMBRIOLEE

Dans le courant de la nuit de lundi à mardi, des individus se sont introduits dans une maison en construction, 51, rue d'Isly, et ont dérobé un étau appartenant à M. Vanthecmsche, monteur d'appareils de chauffage, rue Léon-Gambetta. La police recherche des cambrioleurs.

CONTRIBUTIONS INDIRECTES

Nous sommes heureux d'apprendre la nomination de M. Barré Camille au grade de commis-adjoint des contributions indirectes, à la résidence de Marcq-en-Barœul. C'est une récompense bien méritée. Après 15 ans de service à la distillerie de cette ville, dont 10 années au titre de préposé, M. Barré obtient aujourd'hui une satisfaction morale qu'il chérissait depuis longtemps. Son ancienneté dans le cadre de préposés lui avait d'abord valu le titre de commis. Nous lui adressons nos sincères félicitations et lui souhaitons de gravir rapidement les derniers échelons de la hiérarchie administrative.

Liqueur CORDIAL-MEDOC

VACCINE

Séances publiques et gratuites le mercredi 17 juin 1914 à 5 heures du soir :

École privée de garçons, rue Henri-Kolb, 22 bis ; école privée de garçons, rue des Postes, 201 ; école privée de filles, rue Manuel, 110 ; école Ampère, rue de Jallers, 73 ; école Boucher-de-Perthes, rue de Bailleul, 38 ; école Edgar-Quinet, rue Louis-Faure, 25 ; école Fombelle, rue des Rogations, 91 ; école Racine, rue Racine, 82 ; école Renan, rue de l'Arbrisseau ; école Rollin, rue du Marché, 58 ; école Viala, rue Viala, 5 ; école Michelet, rue Fabricy, 18.

LYCÉE DE LILLE

M. C.-Georges Picavet, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, professeur agrégé d'histoire au Lycée Faidherbe, vient de soutenir, devant la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, ses thèses pour le doctorat sur les sujets suivants :

Première thèse : Les dernières années de Turenne (1660-1675).

Deuxième thèse : Documents biographiques de Turenne (1611-1675).

M. C.-Georges Picavet a été déclaré digne du grade de docteur ès lettres avec la mention « très honorable ».

En Passant à Paris, Visitez la
"GRANDE MAISON DE BLANC"
6, Boulevard des Capucines.

LES POMPIERS A L'EXERCICE

Mardi matin, les pompiers se sont livrés à des exercices de manœuvres de pompe à vapeur au Ramponeau. Ils se sont également appliqués au travail des dévidoirs et ont lancé des torrents d'eau dans le canal. De nombreux passants assistèrent à ces exercices.

LES BICYCLETTES SONT DANGEREUSES...

Hier matin, M. Albert Desmazières, 18 ans, ouvrier fondeur, demeurant 9, rue des Sarrazins, passait à bicyclette rue Colbert, lorsque soudain il tomba malencontreusement. Dans sa chute, il se fit ainsi une blessure assez grave au coude droit.

— Mme Michelet, 31 ans, stoppeuse, demeurant 54, rue Meurein, fut également renversée à l'angle du boulevard de la Liberté et de la rue Nationale, par un cycliste, M. Pierre Philips, demeurant 4, rue de Boulogne. La pauvre passante se releva avec une contusion au coude gauche.

PORTO "SANZ"

UNION FRANÇAISE DE LA JEUNESSE

Le concours de coupe de dames aura lieu jeudi à 8 heures et demie.

CONCOURS DES CHEVAUX DE TRAIT DU NORD DES 12, 13 ET 14 JUILLET 1914 A L'ESPLANADE

Buvette

Un emplacement de 4 mètres sur 3 mètres sera réservé dans l'enceinte du concours pendant les trois journées des 12, 13 et 14 juillet.

Les personnes qui désireraient concourir pour l'exploitation d'une buvette devront remettre leurs soumissions pour le samedi 20 juin, avant 11 heures du matin, au service des travaux à la mairie, avec indication du prix offert pour l'emplacement.

Les soumissions seront ouvertes le même jour à 11 heures du matin et sera déclaré adjudicataire celui qui aura fait une offre supérieure au prix minimum d'adjudication fixé par l'administration municipale.

Tous les frais d'installation seront à la charge du concessionnaire.

Chasse-Bile

incomparable : la Tisane des Chartreux nettoie aussi l'estomac et l'intestin et guérit la constipation. La boîte, 0.50, par la poste, 0 fr. 70, chez Mlles Assoignon, herboristes de 1re classe, 5 bis, rue du Palais-Rihour, à Lille. Téléph. 26.35.

CAISSE NATIONALE D'EPARGNE

Remboursements à vue. — Avis au Public.

Les titulaires des livrets de la Caisse Nationale d'Epargne émis par la succursale de Lille, peuvent obtenir des remboursements à vue au bureau spécial ouvert à Lille, rue Colbrant, N° 11.

Les demandes sont acceptées à ce bureau, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, en semaine, et de 8 heures à 10 heures, les dimanches et jours fériés.

ASSOCIATION AMICALE DES SOURDS-MUETS DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

Dimanche dernier 14 juin, dans une vaste salle du café de la « Porte de Paris », a eu lieu une assemblée générale de la section lilloise de la dite association. Cette séance fut en grande partie consacrée à la question de l'Union Nationale des sociétés de secours mutuels des sourds-muets de France. Les fortes dépenses que doit subir chaque année l'association du Nord et du Pas-de-Calais militent en faveur de cette union qui résoudrait les intéressants problèmes de réassurance et d'invalidité. Assistaient à cette réunion MM. G. Pagnier, président de l'association du Nord et du Pas-de-Calais, plusieurs membres du conseil d'administration de ce groupement, et M. Raoul Cagny, d'Amiens, délégué spécial de l'Union Nationale.

Avant de se séparer, M. le président convie à toute l'assistance à participer nombreux aux fêtes mutualistes et [illegible] organisées à Roubaix les 14 et 15 août prochain, à l'occasion du Xe anniversaire de la fondation de la section roubaisienne.

La réunion a pris fin à 7 heures du soir.

SUCREZ VOS FRUITS AVEC
LE SUCRE BEGHIN
2043

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DU NORD DE LA FRANCE

La prochaine séance du comité des Arts Chimiques et Agronomiques se réunira le samedi 20 juin, à cinq heures et demie, au siège de la société, 116, rue de l'Hôpital-Militaire.

EXAMENS

La 1re session d'examens du mois de juillet s'étendra du 4 au 11.

Les consignations seront reçues au Secrétariat du 25 au 29 juin inclus, de 10 heures à midi et de 2 heures à 4 heures.

La 2e session d'examens du mois de juillet s'étendra du 17 au 31.

Les consignations sont reçues au Secrétariat du 6 au 10 juillet inclus, de 10 heures à midi et de 2 heures à 4 heures.

ROUBAIX

UN SOLDAT EN CONVALESCENCE ROSSE SA FEMME ET... SA BELLE-MÈRE

Un jeune soldat roubaisien du 87e de ligne, en garnison à Saint-Quentin, François Fiévet, 20 ans, a pour légitime, Fernande Huvenne, 23 ans, actuellement servante de bar, rue du Bourdeau, à Lille.

Le soldat Fiévet, revenu à Roubaix en convalescence, à sa sortie de l'hôpital, se rencontra avec sa femme, chez sa belle-mère, Mme Huvenne, née Emilienne Deroubaix, domiciliée rue de Beaurewaert. Le trio se rendit ensuite au cabaret à l'enseigne du « Bon Bouillon », dans cette même rue. Mais en sortant du cabaret, une discussion s'éleva entre les époux, Fiévet reprochant à sa femme certaines légèretés de conduite.

La belle-mère ayant voulu s'interposer, fut battue par son gendre et jetée à terre ; tournant ensuite sa fureur contre sa femme, le soldat lui porta de violents coups de poings et, paraît-il, un coup de canif au bras droit ; celle-ci porte d'ailleurs une légère estafilade à ce membre.

Des agents survinrent à ce moment et conduisirent les trois personnes au poste du 3e arrondissement. M. le commissaire Appert a inculpé le soldat Fiévet, fort mal noté d'ailleurs, de coups et blessures, et il sera poursuivi en conséquence.

Fernande Huvenne, à part l'égratignure reçue au bras, ne garda guère de traces des sévices dont elle fut l'objet.

Sa mère, Mme Huvenne est fortement contusionnée au bras et au genou gauche ; elle a reçu les soins du Dr Dispé, qui lui a prescrit 6 jours de repos.

OUTRAGES A UN MAGISTRAT

Une jeune fille... complaisante, accuse faussement un maçon de viol

Angèle Thérin, 20 ans, fileuse, rue Sainte-Elisabeth, cour Tapis, 3, est poursuivie pour outrages à un commissaire de police dans l'exercice de ses fonctions.

La folâtre Angèle avait très joyeusement passé la soirée, jusqu'à une heure avancée de la nuit, avec un jeune maçon, J. Q., demeurant rue Bernard.

Or, en rentrant au logis, la jouvencelle fut en butte aux reproches véhéments de sa mère, à qui certains indices avaient révélé l'inconduite filiale.

Et Angèle, pour se soustraire à ces récriminations justifiées d'ailleurs, ne trouva d'autre expédient que d'accuser de viol son amant d'occasion.

Sur le conseil de sa mère, elle poussa l'audace jusqu'à aller déposer à ce titre, une plainte en règle contre celui-ci, entre les mains de M. le commissaire de police Appert.

Or, l'enquête a démontré péremptoirement que la plaignante s'était prêtée à toutes les fantaisies, même les plus risquées, du jeune maçon.

Ce dernier ne saurait donc être aucunement inquiété de ce chef, mais les faits amèneront la fileuse en correctionnelle.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

Concours annuel

C'est demain jeudi 18 juin, de huit heures du matin à midi, qu'a lieu le concours annuel de géographie. Il se tiendra, comme de coutume, dans deux des salles des bâtiments de devant du Palais de Justice, 46, rue du Grand-Chemin, à Roubaix, mis obligeamment par la municipalité à la disposition de la société.

Les élèves devront être présents à huit heures moins le quart, ainsi que le portent leurs cartes d'admission.

POUR L'INSTITUT TURGOT

Un concours pour un emploi de contremaître d'ajustage à l'Institut Turgot, aura lieu les 6 et 7 juillet, dans les ateliers de l'école.

Les inscriptions sont reçues à l'Hôtel de Ville (bureau des écoles), jusqu'au 4 juillet.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. A. Lambert, directeur de l'Institut Turgot, rue du Collège.

L'ENQUETE ANNUELLE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUBAIX SUR LA SITUATION DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DANS LA CIRCONSCRIPTION

Extraits du rapport de M. Gilbert Sayet, Secrétaire général

LE TISSU (Suite)

Fantaisies et Doublures

Pour 1913, on constate un progrès intéressant en ce qui concerne les articles dits « fantaisie » ; le fait est imputable au développement des exportations.

Pour les articles « doublures », délaissés par suite de la mode étriquée, en ces dernières années, une réaction s'est dessinée. La crise apparaît en voie de décroissance et la reprise s'affirme sans discontinuer.

L'ameublement

Les tissus pour ameublement sont restés sur les mêmes positions qu'en 1912, marquant plutôt un léger recul. Les intéressés consultés sur les causes de ce malaise indiquent notamment l'état de gêne pesant sur le pays à la hausse incessante du coût de la vie et aussi aux effets d'une récolte déficitaire.

L'indécision qui s'est manifestée dans cette branche a aussi pour origine la prudence que se sont imposées les fabricants dans leurs rapports avec l'Orient et les Etats de l'Amérique du Sud, dont la situation financière demeure fort instable.

Couvertures de laine

L'industrie de la couverture de laine a été plus ou moins alimentée suivant le catégorie des articles. Mais, alors que la production destinée à l'usage des particuliers est restée stationnaire, on a enregistré une très sensible augmentation dans les genres militaires.

Cet accroissement provient des importantes commandes faites au cours de la campagne des Balkans ainsi qu'à l'application de la nouvelle loi militaire française, nécessitant d'immenses approvisionnements. Un certain nombre de nos usines ont d'ailleurs accru leur matériel, afin de faire face, dans les délais impartis, à l'exécution des marchés souscrits.

Couvertures de coton

L'année a été franchement mauvaise pour les producteurs. Ils attribuent la pénurie des ordres à l'élévation des cours de la matière. La clientèle, étrangère en grande majorité, a préféré attendre pour ses achats, des moments plus propices.

Velours de coton

Les velours de coton se sont maintenus en bonne posture ; malheureusement le mouvement semble s'arrêter actuellement.

La cretonne

La fabrication de la cretonne a été satisfaisante. L'administration militaire a effectué d'importants achats sur place, ce qui a contribué au développement de cet article. Les cours élevés de la matière première ont toutefois empêché une extension sérieuse et durable du produit.

(A suivre).

TOURCOING

UN ACCIDENT A LA GARE

M. Auguste Verhé, âgé de 28 ans, demeurant à Wattrelos, rue de Boulogne, homme d'équipe, était occupé à rectifier un wagon chargé de laines. M. Verhé voulut retirer une balle, il perdit l'équilibre et tomba sur un crochet de traction d'un autre wagon voisin. Il se fit une forte contusion au côté gauche et se fractura deux côtes. M. le docteur Vaneufville, qui lui a donné des soins, a déclaré qu'il aurait une incapacité de travail de trois semaines.

A PROPOS DU VOL DE POUSSINS

Nous avons annoncé hier l'arrestation d'un certain Malfait Dieudonné, dans la nuit du dimanche au lundi. Cet individu fut trouvé porteur de cinq poussins et d'un pigeon qu'il dissimulait sous son veston. Malfait refusa de faire connaître la provenance de ces bêtes. Aujourd'hui le propriétaire est connu. C'est M. Destombes Jules, cultivateur, rue de la Potente, 90.

M. Destombes a déposé une plainte au 1er arrondissement. Pour s'introduire dans l'enclos de M. Destombes, Malfait n'avait eu qu'à faire sauter la serrure de l'unique porte d'entrée.

A LA COMMISSION SANITAIRE

La Commission sanitaire de la 4e circonscription de l'arrondissement de Lille s'est réunie le mardi 16 juin, à 3 heures du soir, à l'Hôtel de Ville de Tourcoing, sous la présidence de M. Louis Vandevenne, adjoint au maire de Tourcoing.

Etaient présents : MM. Louis Vandevenne, vice-président ; Dr Julien, secrétaire ; Bruneau, pharmacien ; Sevin, architecte ; Tétart, vétérinaire ; Boileau, inspecteur du travail; membres ; Louis Brunin, secrétaire administratif.

La Commission a émis un avis favorable à l'autorisation d'installer une corroirie à Roncq (hameau du Blanc-Four). L'industriel qui avait primitivement sollicité l'installation d'une tannerie-corroirie, a, de lui-même, réduit sa demande à une simple corroirie, vu les oppositions qui avaient été faites lors de l'enquête préalable.

La Commission a ensuite donné un avis favorable à l'installation d'une fabrique de chicorée à Halluin.

Enfin, elle a examiné la marche du service départemental de désinfection dans la 4e circonscription pendant le mois de mai 1914.

CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE TOURCOING

Opérations du 9 au 15 juin 1914 : 545 versements, 102.741 fr. ; 238 remboursements, 92.464 fr. 57.

EPILEPSIE Guérison certaine Demandez Notice
2007

AUTOUR DE LILLE

LOOS

Funérailles. — Lundi dernier, à 9 heures du matin, ont eu lieu les funérailles de Dumortier Eugène-Henri, sapeur au 5e génie, décédé accidentellement, au Maroc, le 19 novembre 1913.

Une foule considérable avait tenu à conduire à sa dernière demeure ce brave garçon, qui a trouvé la mort en cette terre lointaine, dans des circonstances particulièrement douloureuses.

Nous avons remarqué parmi la nombreuse assistance : M. Georges Potié, maire de Loos, qui conduisait le deuil; MM. Dhainaut et Souriaux, adjoints, ainsi qu'un très grand nombre de Conseillers municipaux et d'amis qui avaient voulu donner à la famille cette marque particulière d'estime.

Au cimetière, M. Georges Potié prononça le discours suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le 22 novembre dernier, je recevais de M. le Ministre de la Guerre une dépêche officielle par laquelle il me faisait connaître que le sapeur Dumortier Eugène-Henri, du 5e génie, était décédé accidentellement à Mansouria, le 19 novembre, et que son corps n'avait pas encore été retrouvé.

Cette dépêche me causa une bien grande et bien triste surprise. Je savais, en effet, le sapeur Dumortier parti pour le Maroc depuis un mois seulement.

Sa famille l'avait, au moment de son départ, accompagné en gare de Lille, et son parent, notre dévoué collègue et ami, Charles Dumortier, m'avait, en rentrant de Lille, le soir, conté l'entrain, la gaîté de son jeune cousin, tout fier, tout joyeux de partir pour notre nouvelle terre d'Afrique.

L'esprit aventureux de ce jeune soldat m'avait d'autant plus frappé, que je le savais fils unique, et je compris à ce jour même de son départ, l'émotion de ses excellents parents.

Et voilà que six semaines s'étaient à peine écoulées, qu'on me chargeait de leur apprendre sa mort. Mission pénible ! dans quel cruel chagrin l'annonce de cette fin tragique allait plonger ce père et cette mère, séparés depuis si peu de temps de leur seul enfant !

Leur fils n'existait plus ! et son corps n'était même pas retrouvé !

Ah ! certes, ce fut de tout cœur que je fis auprès du ministre de la Guerre les démarches les plus pressantes pour que le corps d'Eugène Dumortier fût retrouvé et rendu à sa famille.

Ses restes sont enfin revenus dans notre champ de repos.

Qu'il me soit permis aujourd'hui de rendre hommage à la mémoire de ce jeune et vaillant soldat mort au service du pays.

Fils d'un ouvrier laborieux et économe, qui s'imposa les plus grands sacrifices pour son instruction, Eugène Dumortier reçut un bon enseignement primaire qu'il compléta par deux années passées à l'Ecole supérieure de Lille et quatre années à l'école Baggio.

Sorti de cette école à 16 ans, il devint électricien et, en contractant son service militaire dans le génie, il comptait mettre à profit ses connaissances et se perfectionner dans son métier tout en servant sa patrie.

C'est dans cet état d'esprit qu'il se trouvait lorsqu'il contracta son engagement en juillet, au 5e génie, à Versailles.

Au mois d'octobre suivant on demandait à son régiment de fournir un effectif de 12 hommes pour le Maroc ; aussitôt Eugène Dumortier se fit inscrire parmi les cinq volontaires qui s'offraient à partir avant le tirage au sort de l'effectif.

Intrépide et audacieux, il voulait, comme l'on dit, voir du pays. D'un caractère énergique et indépendant, il tenait à faire son chemin, et la première lettre qu'il adressa à ses parents, le 7 octobre, aussitôt son arrivée à Casablanca, nous en donne une dernière preuve :

« La mer a été dure, écrivait-il, mais tout va bien quand même, j'espère passer ici télégraphiste et trouver dans cette fonction l'équivalent d'un emploi de civil ; puis dans un élan d'amour-propre, d'ambition bien placée, il ajoutait : « Quand je reviendrai, j'espère bien avoir le médaille sur la poitrine, et vous pourrez être fiers de votre fils, car je l'aurai bien gagnée. »

Quelle belle attestation de mérite, ce noble cœur donnait ainsi à ses parents par ces paroles, qui justifiaient pleinement de la bonne éducation qu'ils lui avaient donnée.

Pourquoi, faut-il, triste fatalité, que cette jeune et vaillante existence ait été ainsi brisée accidentellement, de la façon la plus cruelle et la plus imprévue !

Par quel fâcheux destin cet imprudent jeune homme a-t-il été poussé vers ces rochers dangereux qui bordent la mer, sur le rivage de Mansouria, et où il a trouvé, en s'aventurant seul, la mort la plus tragique et le plus affreuse.

Quel contraste nous offre ce courageux et téméraire jeune homme, si nous le comparons à ceux qui voient avec appréhension arriver pour eux l'heure des obligations militaires.

Noble petit soldat, tu possédais un caractère vraiment Français, et je salue bien bas ta mémoire.

Puisse ton courage qui était digne d'un meilleur sort, servir d'exemple.

Puissent tes restes, qui nous sont enfin revenus, servir d'ultime consolation à ton père et à ta mère, qui te pleurent depuis des mois et qui te sentiront maintenant plus près d'eux.

Puissent les témoignages de sympathie de cette nombreuse assistance atténuer aussi leur douleur.

Sapeur Dumortier, au nom de toute la population Lossoise, je t'adresse un dernier adieu !

Le discours de M. Georges Potié produisit une profonde impression dans l'assistance.

Après lui, MM. [illegible], instituteur à [illegible], et Bertrand, directeur de l'Ecole Baggio, à Lille, par des paroles particulièrement élogieuses pour le jeune défunt, surent à dire à leur tour le bon souvenir qu'avait laissé parmi eux, le bon élève que fut toujours Dumortier.

SAINT-ANDRÉ

Succès scolaire. — L'école publique de Saint-André a subi avec succès, l'examen du certificat d'études. 7 élèves ont été reçus et 2 prix départementaux ont été remportés par F. Autem et G. Valenduc.

Nous félicitons bien sincèrement M. Delannoy, le dévoué directeur, ainsi que ses élèves.

ARMENTIÈRES

Une grève. — Vingt et une démonteuses de la filature Prouvost et Cie, se solidarisant avec les garçons de machine en grève, ont cessé le travail mardi.

CYSOING

Il faut être en règle. — Les gendarmes ont dressé un grand nombre de procès-verbaux tantôt à des étrangers pour défaut de feuille d'immatriculation, à leurs patrons, pour les avoir employés, tantôt à des aubergistes pour mauvaise tenue de leur registre d'inscription des voyageurs.

Ces règlements sont trop importants pour admettre un laisser-aller de la part de ceux qui tombent sous le coup de la loi et que la police prévient une fois encore.

Le C. E. P. des filles. — Les examens du Certificat d'Etudes primaires pour les filles ont donné les résultats suivants : Inscrites, 49 ; Admises définitivement, 36, dont 10 de l'Ecole Publique de Cysoing.

Ces bons Marseillais organisent des tombolas. — Une agence de Marseille organisait une tombola et priait M. Delannoy, épicier de placer un carnet de billets. M. Delannoy était averti peu après qu'il gagnait une superbe machine à coudre et qu'il devait pour le transport.... 12 fr. 50.

M. Delannoy n'a pas marché et il a eu raison.

ANNAPPES

Dévoré par un chien. — Un journalier de la brasserie Dubus et Catry, M. Alphonse Sézille, 34 ans, domicilié à Lille, a été terrassé par un chien hargneux qui lui fit de cruelles morsures à la face et aux bras.

L'infortuné a reçu les soins immédiats du docteur Bièront. Le chien est soumis à un examen attentif.

WATTRELOS

Suites mortelles d'une piqûre de chardon. — M. Henri Franchomme, 66 ans, domicilié rue d'Audenarde, dangereusement malade des suites d'une piqûre de chardon reçue au cours de son travail chez M. Alfred Motte, à Roubaix, vient de succomber des suites de cet accident, ainsi que le déclare M. le docteur Leplat. Une enquête médicale est ouverte.

Les gymnastes de « La Gauloise » à Reims et à Arras. — L'excellente société de gymnastique « La Gauloise », de Wattrelos, se fera représenter au concours de Reims les 12 et 13 juillet et au concours d'Arras, le 23 août.

Tamponnée par le tramway, elle s'en tire sans blessure. — Mme Hermakens, passait rue de Leers, lorsque aveuglée par un éclair, elle ne vit pas venir le tramway qui la tamponna, malgré les efforts du wattman. On la releva sans blessure apparente.

Réunion de Commission. — La Commission Municipale des Fêtes se réunira mercredi 17 juin, à 20 heures, pour élaborer le programme de la Fête Nationale.

L'Orphéon Scolaire et la Fête Nationale. — Nos lecteurs savent le grand succès remporté par cette belle phalange artistique à la Fête des Ecoles. A la demande générale, elle répétera le 14 juillet : « Quatre-vingt treize » et « Patrie », chœurs magnifiques.

La Foire de Wattrelos s'ouvrira dimanche pour durer trois jours. On annonce de nombreuses attractions toutes plus intéressantes.

L'Exposition de la « Florale ». — Succès. Visiteurs nombreux au cours de la journée de dimanche. M. Ernest Bonenfant, professeur de la « Florale » est hors concours pour ses fleurs décoratives. M. Louis Lambert (roses coupées), obtient le 1er prix, avec félicitations du jury. Nous regrettons de ne pas pouvoir nous étendre sur le palmarès.

Nécrologie. — On annonce le décès à l'âge de 58 ans, de M. Richard Lampire, instituteur public, en retraite depuis 15 ans. Le défunt avait professé quelques années à l'école du Plouy.

Un enfant de Wattrelos blessé au Maroc. — La mairie vient d'être informée que Georges Devillers, soldat au 2e zouaves, a été blessé au combat de Kénitra. Ses parents ont été prévenus avec tous les ménagements possibles. Devillers est de la classe 1912 ; il est depuis six mois au Maroc.

LINSELLES

Fête scolaire. — Lundi soir, les anciens et anciennes élèves et les parents des enfants de l'école municipale se sont réunis pour féliciter M. et Mme Moreaux, instituteur et institutrice, des brillants succès qu'ils viennent d'obtenir aux examens des bourses et aux certificats des garçons et des filles, et à la petite Frigoux, qui a remporté le prix départemental, pour la quatrième fois de suite à l'école.

M. A. Mullet, délégué cantonal, assistait à la petite fête intime, avec sa famille.

M. R. Mullet, président de l'association des Anciens élèves, rappela en quelques mots les succès dûs au dévouement des maîtres, qui n'ont pas craint, malgré les luttes violentes qu'ils ont à soutenir, d'ajouter à leur travail scolaire l'organisation d'œuvres et de fêtes post-scolaires. Puis il offrit à Mme et M. Moreaux les bouquets apportés nombreux, et une jolie statuette en bronze: l'Instruction.

M. Moreaux remercia en paroles émues, et assura tous ses amis de son entier dévouement à la cause commune.

Puis, après une ovation enthousiaste, on leva les verres à la santé de l'école, toujours plus prospère, et on se sépara, avec promesse de se retrouver à l'excursion annuelle qui aura lieu bientôt vers un port de mer.

SAILLY

La session budgétaire au Conseil municipal. — Président : M. Adrien Lepers, maire.

Le procès-verbal de la précédente réunion et les comptes et budgets du bureau de bienfaisance sont approuvés.

Le compte administratif de 1913 accuse un excédent de recettes de 1901 fr. 36, allant au budget additionnel de 1914.

La maire reçoit des félicitations pour sa gestion qui est approuvée ainsi que le budget primitif de 1915.

Une augmentation de traitement de 100 francs est votée au garde champêtre, et la séance est levée.

TOUFFLERS

La Fête Communale, malgré le temps affreux qui fit le vide un moment sur le terrain de fête, fut cependant très animée dans la soirée. Le bal obtint un grand succès et les nombreuses attractions furent très suivies.

BOURGHELLES

Gros dégâts ! — [illegible] et [illegible] sont voisines d'habitation et très éloignées de caractère. C'est au point [illegible] Elles iront en justice.

SAILLY

Au Bureau de Bienfaisance. — La fanfare « La Renaissance », a fait verser 50 fr. pour les pauvres. Cette somme est le produit de la quête du festival. Le legs institué par feu M. Louis Lepers, oncle de MM. Lepers et Lamotte, maires de Sailly et Willems, est accepté. Il consiste en une pièce de terre valant 3.500 francs.

HEM

Echo d'incendie. — Reconnaissance aux Pompiers. — On se rappelle la belle conduite des pompiers d'Hem, lors de l'incendie de l'atelier de M. Droissart. Reconnaissante de leur dévouement, la Compagnie « La Fraternelle », vient de faire remettre une somme de 40 francs, pour la caisse de secours du Corps.

Fin de grève. — La grève des teinturiers qui durait depuis 7 semaines est terminée. Les ouvriers qui, au début, demandaient 30 centimes de plus par jour, n'en demandèrent plus que 5. Les patrons acceptèrent. La reprise aura lieu incessamment pour tout le personnel.

L'Amicale « Jules-Ferry » en excursion. — Les amicalistes « Jules-Ferry », leurs parents et leurs amis, ont excursionné nombreux dimanche au Mont de l'Enclus. Tant à l'aller qu'au retour, ce ne fut que chants joyeux ; au mont, de véritables artistes donnèrent un concert champêtre qui attira bientôt une nuée d'excursionnistes étrangers, qui firent fête à nos concitoyens. A deux heures, un banquet des mieux servis réunit les amicalistes ; au dessert, on chanta et on dansa jusqu'à l'heure du retour.

Une gerbe de fleurs fut offerte à M. Pierre Beuscart, l'organisateur de l'excursion.

LANNOY

Chez les Républicains. — Nos amis de l'Union Républicaine, se sont réunis dimanche en assemblée [illegible] au « Lion d'Or ». La réunion nombreuse fut très animée et de la bonne besogne y fut faite.

Les examens du C. E. P. pour les filles. — Les examens du C. E. P. pour les filles du canton de Lannoy, ont eu lieu hier, dans cette ville et ont donné les résultats suivants :

Nombre d'inscrites : 71.
Nombres de présentées : 66.
Admises définitivement : 65.
1er prix départemental : Lemaire Marie, de Toufflers ; 2e prix départemental : Bout Aline, de Flers-Breucq.

M. Prot, inspecteur primaire présidait.

NORD

DOUAI

A l'Hôtel-Dieu. — On a amené à l'Hôtel-Dieu, Hervé Le Bescond, 51 ans, terrassier chez M. Fleuret qui, au cours de son travail, a été surpris par un éboulement.

Le docteur Desmoulin qui a examiné le blessé trouve son état fort grave et craint une fracture du crâne.

— Au cours de son travail, à la fosse Lemay, à Pecquencourt, l'ouvrier mineur François Corano a eu la jambe droite brisée.

Il a reçu les soins du docteur Gouvernet qui l'a fait transporter à l'Hôtel-Dieu de Douai.